

PIECE JOINTE N°47
CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES

La police d'écriture en bleu dans le corps de la présente étude correspond à l'intégration des éléments de réponses à la demande de compléments et correctifs de la DREAL dans son courrier référencé CF/VV/2024/L_420 du 14/12/2024, ainsi que suite à la réunion d'échange ADLCA / DREAL / Bureau Veritas en date du 28/01/2025.
La présente étude a également été mise à jour notamment par l'intégration de nouveaux éléments fournis par ADLCA en février 2025 apportant des modifications de fond.

La police d'écriture en vert dans le corps de la présente pièce jointe correspond à l'intégration des éléments de réponses à la demande de compléments et correctifs de la DREAL dans son courrier référencé CF/MB/2025/L_232 du 16/06/2025.

~ SOMMAIRE ~

I.	CAPACITES TECHNIQUES.....	3
II.	CAPACITES FINANCIERES	5

I. CAPACITES TECHNIQUES

L'Association Départementale de Lutte Contre les Addictions (ADLCA) :



Une institution basée dans le Jura (39) qui propose aux personnes souffrant d'addictions une prise en charge médicale et éducative associée à un parcours de formation et d'insertion professionnelle par l'activité économique.

« L'ADLCA est d'abord un lieu de prise en charge médicale, paramédicale et sociale des personnes en difficultés »

Composée de 190 salariés, l'ADLCA déploie sa logique de parcours :

du soin...

- Un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA), à Lons-le-Saunier, avec ses antennes d'Arbois, Champagnole et Cousance. Le CSAPA accueille toute personne en difficulté avec sa consommation de substances psychoactives licites ou non licites ou souffrant d'addictions sans substance. Les équipes sont composées de médecins addictologues, psychiatres, psychologues, infirmières, et agents administratifs. Ils interviennent en amont d'un séjour à l'ADLCA ainsi qu'à l'issue d'un parcours de soin, afin d'accompagner les personnes après leur sortie ;
- Un service de médecine de 25 lits dédié aux sevrages et aux séjours thérapeutiques. Les patients y suivent un parcours de 21 jours comprenant un sevrage, suivi d'un programme thérapeutique basé sur le renforcement des compétences psychosociales (estime de soi, affirmation de soi, gestion des émotions, gestion des excès, connaissances) ;
- Un Centre de Soins de Suite et de Réadaptation en Addictologie (CSSRa) de 40 lits, qui met en œuvre un accompagnement (8 à 12 semaines) permettant au patient de mieux comprendre sa relation avec le produit ; de reprendre un rythme de vie quotidienne et un équilibre de vie dans l'établissement, de commencer à reconstruire un projet de vie personnel hors produit ;

... a l'insertion professionnelle

Un Centre de formation et d'insertion professionnelle dans 4 domaines d'activité :

- les métiers du bâtiment ;
- les métiers de l'hôtellerie – restauration (hôtel du Parc et restaurant Rouget de Lisle à Lons-le-Saunier) ;

- le tri des piles et accumulateurs rechargeables (ADLCA TTP)
- la petite mécanique auto / 2 roues / cycles

L'ADLCA propose une prise en charge globale de la personne, qui peut durer jusqu'à 2 ans.

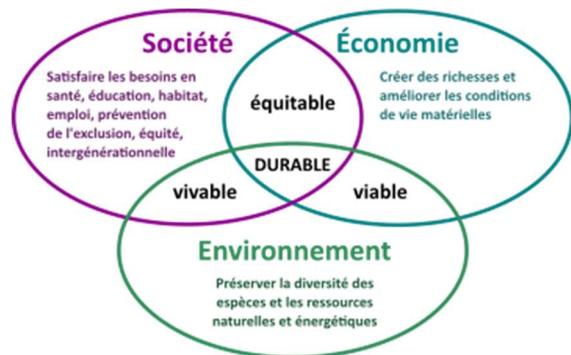
Les parcours d'insertion et de formation sont ouverts à toute personne présentant des difficultés sociales, et ne présentant pas spécifiquement de problématiques d'addiction (migrants, placements extérieurs sous-main de justice etc..)



LABEL RSEI « engagé »

L'établissement rappelle que la protection de l'environnement, de la santé humaine sont des éléments primordiaux dans son fonctionnement.

Les valeurs portées par l'association sont des valeurs sociales, humaines, environnementales et économiques qui traduisent une volonté déjà ancienne de s'inscrire dans une démarche pérenne de développement durable.



Les 3 piliers du développement durable sont ainsi travaillés dans l'association sous diverses formes et différents domaines : l'économie circulaire, l'impact carbone, la sobriété des consommations (énergies, papiers etc), le recyclage des déchets, le développement des compétences et le retour à l'emploi, l'amélioration de la Qualité de Vie au Travail, l'égalité de traitement, la diversité et la lutte contre les discriminations, la loyauté des pratiques etc.

Le site s'est doté d'un système de management assimilable à un système de management de l'énergie, et donc d'une organisation en interne en terme de prévention et d'environnement.

Fort de 11 ans d'expérience et en s'adaptant sans cesse aux évolutions des mises sur le marché, le centre de Tri de piles et accumulateurs (TTP) de l'ADLCA est devenu le spécialiste auprès des éco-organismes pour le tri des matières à recycler. L'ambition est d'affirmer un rôle de leader français voire européen.

La mission de tri de piles et accumulateurs usagés, en place depuis 2012, consiste exclusivement à trier, par catégorie, les matières composant les différentes batteries collectées puis confiées par les éco-organismes agréés. Selon le cycle de l'économie circulaire, ces piles triées rejoindront ensuite les différentes filières de recyclage.

II. CAPACITES FINANCIERES

L'Association Départementale de Lutte Contre les Addictions (ADLCA) exploite actuellement le centre de Tri de piles et accumulateurs (TTP) implanté Chemin de Savignois à Bletterans (39140).

Le tableau ci-dessous présente les principaux chiffres comptables de la société :

ADLCA (En €)	2021	2022	2023
Chiffre d'affaire net	471 235	433 201	597 616
Capital social	4 203 349	4 372 734	4 715 053
Résultat de l'exercice	131 975	39 906	120 386

Le montant prévisionnel du projet s'élève à 4 200 k€ selon l'estimatif ci-dessous :

	DEPENSES		
	HT	TVA	TTC
Achat du terrain	55.000 €	- €	55.000 €
Etudes & honoraires	268.000 €	53.600 €	321.600 €
Construction Centre de Tri	2.411.095 €	482.219 €	2.893.314 €
Process	699.600 €	139.920 €	839.520 €
Equipements	75.000 €	15.000 €	90.000 €
Coût total du projet	3.508.695 €	690.739 €	4.199.434 €

Le calendrier prévisionnel des dépenses est présenté ci-après :

	Montant HT	% Projet total	Montant TTC
Exercice 2024	50.000 €	1,4%	60.000 €
Etudes	50.000 €	1,4%	60.000 €
Exercice 2025	297.000 €	8,5%	345.400 €
Etudes	50.000 €	1,4%	60.000 €
Process	45.000 €	1,3%	54.000 €
Travaux	147.000 €	4,2%	176.400 €
Terrain	55.000 €	1,6%	55.000 €
Exercice 2026	3.161.695 €	90,1%	3.794.034 €
Etudes	168.000 €	4,8%	201.600 €
Process & équipements	729.600 €	20,8%	875.520 €
Travaux	2.264.095 €	64,5%	2.716.914 €
Total	3.508.695 €	100%	4.199.434 €

Il sera financé par des subventions, des emprunts et de l'auto-financement selon le plan de financement ci-dessous :

FINANCEMENTS		
Subventions		
200.000 €		Leader
800.000 €		FNADT
429.290 €		Ademe
150.000 €		Conseil régional Bourgogne Franche-Comté
100.000 €		Conseil départemental du Jura
10.000 €		Com Com Bresse haute Seille
1.689.290 €		Total subventions
69.405 €		Auto financement
	690.739 €	Transfert de charges - TVA
1.750.000 €		Emprunts
3.508.695 €	690.739 €	4.199.434 €

ADLCA n'est pas soumis à l'obligation de constituer de garanties financières, au titre du 1° de l'article R. 516-1 du code de l'environnement.

Eléments complémentaires de justification des capacités financières :

Dans le cadre du projet de construction d'un nouveau Centre de tri des piles et batteries, sur la commune de NANCE (39), porté par l'ADLCA, nous avons engagé un travail approfondi de structuration financière.

Le coût total prévisionnel du projet s'élève à **3,5 millions d'euros**. À ce jour, un **cofinancement public** est prévu pour un montant entre 40% et 50% du coût total, combinant des subventions **acquises et en cours d'instruction** :

- **Financements obtenus pour la partie process :**
 - **ADEME** : accord de financement validé (430 k€);
 - **Programme LEADER (fonds européens)** : subvention validée (200k€) déclenchant une part Conseil régional pour 50k€.
- **Subventions en cours d'instruction sur la partie construction du bâtiment :**
 - **Conseil régional** : instruction en cours ; 250 k€ demandés
 - **État – FNADT** : dossier déposé, en attente de décision sur un montant pouvant varier entre 500 k€ et 800 k€ selon les disponibilités de l'enveloppe régionale.

Le **solde du besoin de financement**, représentant entre **50% et 60 % de l'investissement**, sera porté par emprunt bancaire (outre les premiers coûts d'étude, notamment le dossier ICPE, apporté par l'ADLCA en fonds propre).

À ce titre, un **tour de table avec un pool bancaire** est en cours de préparation, avec plusieurs partenaires sollicités : Crédit Agricole, partenaire historique de l'ADLCA, Caisse d'Epargne, partenaire intéressé par l'opération, Banque Populaire, qui accompagne déjà l'association dans ses actions du CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie).

Afin de sécuriser cette opération, notre association bénéficie de l'**accompagnement de la Banque des Territoires**, qui suit le projet depuis ses prémisses. Un **audit financier externe** a été commandé et réalisé dans ce cadre. Il atteste de la solidité de la gestion actuelle et de la soutenabilité de l'endettement envisagé, dans le contexte de l'activité économique de la structure et de ses perspectives.

L'association présente donc des **capacités financières compatibles avec la réalisation de cet investissement structurant**, avec une trajectoire de financement lisible, prudente et adossée à un cadre de gouvernance rigoureux.

En complément, des **projections financières d'exploitation ont été établies sur un horizon de 15 ans**, intégrant des hypothèses prudentes en matière de charges, de recettes, et d'évolution des volumes. Ces projections s'appuient notamment sur les échanges récents avec les deux principaux éco-organismes donneurs d'ordre de la filière, **Batribox (ex-Screlec) et Ecosystem (ex-Corepile)**.

Ces deux acteurs ont confirmé le **rôle central du Centre de tri de l'ADLCA dans le paysage national**, à la fois en volume traité et en qualité de service. Le prochain appel d'offres de Batribox, prévu à l'été 2025 pour la période 2026-2028, prévoit déjà une **hausse significative des volumes confiés** (+500 tonnes par an à horizon 5 ans). Batribox a également indiqué qu'une **marge d'ajustement tarifaire est envisageable**, pour tenir compte des évolutions réglementaires (sécurité accrue liée aux batteries au lithium notamment) et de l'inflation. Ces éléments sont intégrés dans les prévisions, avec la prudence requise.

Concernant Ecosystem, l'appel d'offres en cours a été prolongé d'un an, avec une **clause de révision tarifaire prévue d'ici fin 2025**, pour tenir compte des évolutions de coûts. Ces interlocuteurs étudient par ailleurs une solution juridique permettant de **sécuriser le prochain marché sur une durée de six ans**, et non trois comme à l'accoutumée. Cette démarche, déjà mise en œuvre pour le Groupe Demain à Lons-le-Saunier, vise à **rassurer les tutelles, les instances de gouvernance ainsi que les partenaires bancaires**. La coopération avec le groupe Demain va d'ailleurs se poursuivre dans les années à venir dans une logique de complémentarité industrielle sur les flux issus des DEEE.

Il est à noter que, si les projections restent prudentes, les éléments recueillis lors de ces échanges laissent penser que le Centre de tri de l'ADLCA est actuellement **l'un des plus compétitifs du marché en matière de prix de tri**, tout en respectant les standards de qualité requis. Les deux principaux donneurs d'ordre ont également souligné que le **statut d'acteur de l'économie sociale et solidaire (ESS)** constitue un critère différenciant fort dans leurs stratégies RSE, renforçant la position de l'ADLCA dans les futures consultations.

Ces éléments confirment la **robustesse du modèle économique envisagé pour le futur centre**, tant du point de vue des volumes que de la soutenabilité financière.